# LE ROSEAU COMMUN : SES IMPACTS SUR LE MILIEU ET SA GESTION

**Le roseau commun a été introduit au Québec au début des années 1900. Avant 1965, cette espèce était confinée aux rives du Saint-Laurent. Aujourd'hui, elle est présente dans toutes les régioans du sud du Québec, mais particulièrement en Estrie et en Montérégie.**

Le contact avec le roseau commun n'est pas dommageable pour la santé humaine. En revanche, sa présence est très néfaste pour l'environnement. Il peut s'étendre rapidement et former des colonies qui nuisent à la croissance des autres espèces végétales. Il peut modifier la structure du sol, l'hydrologie et la diversité animale dans les territoires qu'il envahit.

SOURCE : Conseil Régional en Environnement de l'Estrie

## LE ROSEAU COMMUN, C'EST QUOI?

Le roseau commun, aussi connu sous le nom de phragmite, est une plante herbacée vivace, exotique et envahissante originaire d'Eurasie. Elle a besoin de beaucoup de lumière pour croître et préfère les milieux humides, comme les abords des cours d'eau et des lacs, les fossés, les marais et autres lieux humides, mais elle peut coloniser des milieux plus secs. Le roseau commun peut atteindre 4 à 5 mètres de hauteur. Il se reproduit rapidement et peut compter au-delà de 200 tiges / m$^2$.

Comme il se reproduit à la fois de par ses rhizomes / racines et par ses graines, il représente une menace pour la biodiversité dans les milieux humides. La croissance horizontale du rhizome peut atteindre plusieurs mètres par année. Cette propagation rapide permet à la plante de former rapidement des peuplements denses et importants. Chaque tige va produire une inflorescence qui produira plusieurs milliers de graines. La dispersion des graines s'effectue par le vent, l'eau, la machinerie lors de l'entretien et la cueillette des tiges.

SOURCE MELCC : Rhizome du roseau commun

## SAVOIR RECONNAITRE LE ROSEAU COMMUN

Le roseau commun présente plusieurs caractéristiques.

- Les *tiges* sont rigides, rugueuses et de couleur gris-vert, jaune pâle ou beige. Elles meurent à l'automne, mais elles peuvent rester debout l'hiver. La plante produit des tiges rampantes au sol ou à la surface de l'eau, appelées stolons, qui peuvent s'allonger de plusieurs mètres par année.
- Le *système racinaire* est composé d'un réseau dense de rhizomes, qui sont des tiges souterraines charnues contenant les réserves énergétiques de la plante. Les rhizomes se trouvent à une profondeur de moins de 90 centimètres (3 pieds) dans le sol.

Conception graphique : Pierre Bellavance

Les *feuilles* sont longues, planes et étroites, de couleur vert à gris-vert. Elles mesurent de 1 à 5 centimètres de large. Quant à la membrane située à l'extrémité de la gaine de la feuille, elle mesure plus de 1 mm, est translucide et porte des poils.

Les *fleurs* du roseau (juillet à septembre) forment des panicules en forme de plumeau de couleur dorée ou pourpre, avec plusieurs branches. Elles deviennent grisâtres et pelucheuses à partir de l'automne et persistent tout l'hiver sur les tiges. Elles sont importantes et touffues (15-35 cm de long et de 8-20 cm de large);

Les *fruits (graines)* sont recouverts de poils soyeux et atteignent leur maturité en septembre-octobre

### ... et le différencier d'autres espèces

Il existe des espèces similaires au roseau commun. Parmi celles-ci :

le **roseau d'Amérique** , une espèce indigène de roseau. Il n'est pas envahissant et est peu commun au Québec. On peut le différencier du roseau commun par son inflorescence plus petite et plus étalée et ses tiges lisses de couleur brun rougeâtre.

l'**alpiste roseau**, au stade végétatif, peut ressembler au roseau commun. Cependant, il se distingue par sa membrane, ses feuilles moins larges (de 0,5 à 2,5 centimètres de large) et sa panicule ouverte en floraison, de couleur verte souvent teintée de pourpre, qui se contracte, une fois la floraison terminée, pour prendre l'aspect d'un épi de couleur paille (de 8-15 cm de long).

Les **miscanthus** peuvent aussi être confondues avec le roseau commun, mais leurs feuilles sont marquées d'une ligne blanche et deviennent orangées à l'automne. On note la présence de poils aux nœuds sur sa tige et une panicule plutôt lâche, blanche ou argentée, de texture soyeuse.

## REPRODUCTION DU ROSEAU COMMUN

Un grand nombre de semences sont produites, mais peu d'entre elles sont viables et leur germination exige des conditions spécifiques (sol à nu et humide). Ce sont surtout les stolons et les rhizomes qui permettent à la colonie de s'étendre et de produire de nouvelles tiges par propagation végétative : c'est ce qui fait en sorte que l'espèce envahit rapidement le milieu.

## IMPACTS SUR LA RESSOURCE EN EAU ET LES RIVES

### Aspects positifs

- Comme il a un taux de respiration très élevé, il peut être utilisé dans des aménagements de filtration des eaux (marais filtrant), notamment des eaux usées domestiques ou avec des matières en solution;
- Peut servir comme matière première pour des travaux d'artisanat.

### Aspects négatifs

- De par sa nature envahissante, la présence du roseau commun diminue grandement la diversité de la végétation;
- Le roseau provoque le déplacement et l'extinction de plantes indigènes
- Il accroit la dégradation et l'érosion des sols;
- Le roseau s'adapte très bien aux inondations, à l'assèchement et peut supporter de grandes variations de température. Les changements climatiques vont favoriser sa dispersion.
- Il peut réduire l'accès aux cours d'eau;
- Il peut entrainer une diminution potentielle de la valeur des terrains

## COMMENT LE CONTRÔLER ET LIMITER SA PROPAGATION?

Parce qu'il est très difficile à éliminer, la prévention est toujours la meilleure solution aux problèmes causés par le roseau commun. Il faut agir dès que possible pour limiter son implantation car il est plus facile à éliminer quand il est petit et de poursuivre les travaux sur plusieurs années. Il est aussi important d'effectuer un suivi rigoureux des endroits traités.

### Prévention

En raison des effets nuisibles du roseau commun sur l'environnement, il est surtout important de prévenir son établissement. Pour rendre la vie difficile au roseau commun, il est recommandé de :

Utiliser de la terre non contaminée pour les remblais et les travaux d'aménagement paysager;

Évitez de disperser les fragments de tiges, de rhizomes et les graines. Un petit fragment de seulement 25 g (moins d'une once) de racine peut reformer un nouveau plant.

La modification de l'habitat pour le rendre non favorable à la croissance du roseau commun est une excellente stratégie à long terme : maintenez la végétation naturelle, en particulier près des rives et des zones plus humide, créez de l'ombrage (arbres et arbustes), planifiez une bande riveraine touffue et ensemencez rapidement le sol avec des espèces herbacées et des arbustes à croissance rapide pour limiter les possibilités de germination des graines;

## Contrôle

Différentes mesures de contrôle, avec objectif d'éradiquer la plante, sont possibles :

La **fauche** répétée est une méthode fréquemment utilisée, surtout pour l'entretien des fossés. Elle doit être faite tout l'été à partir du début de juin pour épuiser les réserves de la plante et empêcher la production de graines. Elle consiste à couper les tiges et jeunes pousses près du sol (1 cm) à toutes les 2-3 semaines. Toutefois, dès que la fauche aura cessé, les plantes vont reprendre leur vigueur. Une coupe des tiges sous l'eau peut également donner de bons résultats, car cette technique noie les tiges en les privant d'oxygène. S'assurer de jeter les résidus au bac à déchets. Ne jamais composter les résidus de roseau ou amasser en tas. Le nettoyage de l'équipement de fauche doit se faire sur le site afin d'éviter la dispersion des graines.

Le **bâchage** nécessite la fauche des plants puis leur recouvrement par une toile plastique ou géotextile opaque pour plusieurs mois, jusqu'à 2 ou 3 ans, afin de couper la lumière, affaiblir la plante et causer sa mort. Il faut couvrir l'ensemble de la colonie ainsi qu'une bande de 1-2 m sur le pourtour et utiliser des poids pour maintenir la toile en place. Cette méthode permet d'éliminer le roseau commun, mais aussi toute la végétation sous la toile : au retrait de la toile, il faut rapidement végétaliser le site avec des plantes indigènes : herbacées, arbustes et arbres à croissance rapide (saule, cornouiller, etc…).

L'**extraction mécanique** est possible. Elle consiste à enlever tige et rhizomes sous la surface du sol ou sous l'eau au moyen d'équipement mécanique. On peut aussi couper les rhizomes à environ 5 centimètres sous la surface du sol. Il est recommandé de pratiquer plusieurs passages dans la saison estivale. C'est une méthode difficilement applicable en aux bandes riveraines.

En dernier recours, il peut être possible d'utiliser des **herbicides** homologués. Avant de les utiliser, il est requis de s'assurer que la règlementation en vigueur le permet et que les conditions d'utilisation du produit sont bien respectées. Vous devez respecter une distance d'au moins 3 m d'un cours d'eau ou d'un milieu humide lorsque vous appliquez des pesticides : cette solution est inadaptée aux bandes riveraines.

Rappelons que des autorisations sont toujours nécessaires pour effectuer des travaux en bande riveraine, dans la rive ou le littoral des lacs et cours d'eau. **Contactez votre municipalité ou le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC) de votre région pour plus de détails avant de faire des travaux**. En cas de problème ou de questions, vous pouvez toujours contacter votre association.